

# Bilan financier Picasoft P21



picasoft

18 juillet 2021

## 1 Introduction

Le présent bilan rend compte de la situation financière de l'association loi 1901 Picasoft pour l'exercice courant du 4 février 2021, à ce jour, le 18 juillet 2021, date de l'assemblée générale de fin de semestre.

## 2 Résultat de l'exercice

### 2.1 Dépenses

Intitulé	Montant
Facture Tetaneutral 2021	764,00 €
Frais pour la tenue du compte au Crédit Coopératif	43,80 €

Le forfait que nous avons auprès du Crédit Coopératif nous coûte chaque mois 7,30€, ce qui nous fait un total de 43,80 €.

Nous avons également payé pour le renouvellement des serveurs et adresses IP chez Tetaneutral, et renouvelé notre adhésion à l'association pour l'année 2021, le tout à hauteur de 764,00 €.

Le total des dépenses s'élève donc à 807,80 €.

### 2.2 Recettes

Intitulé	Montant
Don	134,80 €
Subvention FSDIE	1 000,00 €

Nous avons reçu un don à hauteur de 134,80 €.

Nous avons obtenu une subvention du FSDIE à hauteur de 1 000 €.

Le total des recettes s'élève donc à 1 134,80 €.

## 3 Situation patrimoniale

La balance pour cet exercice en cours est de 327,00 €. Le solde de l'association s'élève désormais à 6 192,20 €, répartis comme suit :

### 3.1 Comptes en banque

Le compte courant que nous avons auprès du Crédit Coopératif compte 5 925,95 €. L'association ne possède aucun autre compte ni livret d'épargne.

## 3.2 Caisse

À la date du 3 février 2021, la caisse de l'association comptait 266,25 € en liquide. Aucune transaction en liquide n'ayant été effectuée, la caisse de l'association compte 266,25 € au 18 juillet 2021.

## 4 Réserve de trésorerie

Comme indiqué à l'article 9.1 du Règlement Intérieur, nous constituons une réserve de trésorerie permanente afin d'assurer la continuité de nos services et le bon fonctionnement de l'association.

Cette réserve de trésorerie permet d'assurer le remplacement de machines ou de composants en cas de besoin immédiat, de financer l'évolution de notre infrastructure et d'anticiper les dépenses d'hébergement sur plusieurs semestres.

### 4.1 Maintenance de l'infrastructure

La valeur totale d'achat de l'infrastructure s'élève à 2 563,38 €. Conformément à l'article 9.1.3 du Règlement Intérieur, l'indicateur du montant de la réserve de trésorerie pour le matériel est de 50% du coût total d'achat du matériel en possession de l'association.

Actuellement, la réserve de trésorerie pour le matériel représente donc 1 281,69 € et est provisionnée dans sa totalité.

### 4.2 Hébergement des serveurs

Tetaneutral nous facture :

- 20 € par an d'adhésion ;
- 25 € par mois pour l'hébergement d'une machine, nous en avons 2 actuellement ;
- 2 € par IP par mois, nous en avons 6 actuellement.

Nous avons donc un total de 382 € d'hébergement par semestre.

Conformément à l'article 9.2.3 du Règlement Intérieur, l'indicateur du montant de la réserve de trésorerie pour l'hébergement est de 3 semestres. Nous provisionnons donc 1 146 € pour l'hébergement.

### 4.3 Achat d'une machine

2 subventions de 1 000 € du FSDIE y sont dédiées. 2 000 € sont donc mis en provision.

## 5 Résumé

Au 18 juillet 2021, l'association possède 6 192,20 €, la somme étant répartie comme suit :

- 2 000 € devant servir à l'achat d'une nouvelle machine au prochain semestre ;
- 2 427,69 € constituant les différentes réserves de trésorerie (maintenance de l'infrastructure et hébergement) ;
- 1 764,51 € disponibles pour d'autres projets de l'association.